



**PRÉFET  
DE L'HÉRAULT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**MINISTÈRE  
DE LA JUSTICE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Montpellier, le 27 novembre 2023

### **ORDRE PUBLIC**

#### **Opération « place nette » lancée à Montpellier dans le quartier St Martin**

Depuis 6h ce matin, l'opération « place nette » voulue par le préfet de l'Hérault François-Xavier LAUCH, en accord avec le procureur de la République, est lancée à Montpellier dans le quartier Saint-Martin. Cette nouvelle méthode consiste à rétablir l'ordre et à reconquérir l'espace public, au profit des habitants du quartier, par une occupation durable des forces de sécurité.

Marqué par des règlements de comptes, de nombreux trafics (stupéfiants, tabacs...) des squats d'appartements, des dégradations de l'espace public, du communautarisme et du prosélytisme, l'Etat se devait d'apporter une réponse forte et de changer les choses, en profondeur et de manière durable, dans le quartier St Martin.

Avec l'opération « place nette », c'est une nouvelle alliance entre les services de l'Etat (polices administrative sous l'autorité du préfet, et judiciaire sous la direction du procureur de la République), les collectivités territoriales et de nombreux acteurs comme les bailleurs sociaux pour changer la vie des habitants en restaurant un réel cadre de vie.

« Place nette » va permettre d'inverser la tendance et de reconquérir le territoire :

- s'attaquer en profondeur aux trafics de stupéfiants (démantèlements des points de deals, casser les trafics, interpeller les délinquants et engager des poursuites à leur rencontre);
- libérer les halls d'immeubles ;
- évacuer les squats d'appartements ;
- sécuriser la voie publique et les transports ;
- nettoyer la rue en enlevant les voitures ventouses et les encombrants ;
- repeindre et rénover les copropriétés ;
- rétablir l'accès aux services publics ;
- lutter contre l'exclusion scolaire ;
- renouer avec la mixité ;
- accompagner le tissu associatif.

#### **Cabinet du préfet**

Service départemental de

la communication interministérielle

Tél. : 04 67 61 61 25

Mél. : [pref-communication@herault.gouv.fr](mailto:pref-communication@herault.gouv.fr)

Site : [www.herault.gouv.fr](http://www.herault.gouv.fr)

Réseaux sociaux : @prefet34

34 place des Martyrs de la Résistance  
34062 Montpellier CEDEX 2

Avec « Place nette » les habitants ne vont plus subir la loi des trafiquants et pourront retrouver la liberté d'aller et venir dans l'espace public en toute quiétude.

La force de cette nouvelle méthode, c'est l'action coordonnée de très nombreux partenaires, en plusieurs phases, et dans la durée :

**1/ phase répressive** : mobilisation de la police nationale dans toutes ses composantes (sécurité publique, services d'enquêtes, police au frontière, renseignement territorial...) et des services judiciaires (parquet, SPIP) pour démanteler les points de deals et restaurer l'ordre public.

**2/ phase dissuasive** : occupation durable du quartier par le déploiement de nombreuses forces de l'ordre pour rétablir le sentiment de sécurité et asphyxier les trafics.

**3/ améliorer le cadre de vie** par une action coordonnée des bailleurs, de l'inspection académique, des services de la ville, des associations...

Un bilan de cette première opération « place nette » dans l'Hérault sera réalisé ces prochains jours. Les habitants de ce territoire ont droit à la sécurité et à vivre dans la sérénité. Les services de l'Etat sous l'autorité du préfet et du procureur de la République sont pleinement mobilisés dans cet objectif. De nouvelles opérations de cette nature se dérouleront très prochainement.